



Bureau
Compte rendu succinct
des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de la CAGB le : 21 juin 2018	Séance du jeudi 14 juin 2018 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle 101	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF
---	---	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 30 juin 2016, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 14/06/2018 à 18h00 à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 03/05/18

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Michel JASSEY comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 03/05/18.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

↳ R.1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Juin 2018)

Mme K. ROCHDI et MM. P. CURIE, B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par GRAND BESANCON HABITAT – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GRAND BESANCON et OPH DU DEPARTEMENT DU DOUBS HABITAT 25, pour un montant total de 1 540 438,00 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 4

↳ R.1.2.1 - Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente à l'emploi de chargé de mission rayonnement attractivité qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant au contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Ressources humaines

↳ R.1.2.2 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (DEEES, DAB, CRR, DSI, Grands Travaux, services environnement-cadre de vie et topographie)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur :
 - o le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de chargé de mission Enseignement Supérieur Recherche Vie Etudiante au sein de la direction économie, emploi, enseignement supérieur (catégorie A, filière administrative) à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
 - o le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de manager de centre-ville au sein de la direction économie, emploi, enseignement supérieur (catégorie A, filière administrative) à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
 - o le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de technicien en bâtiment au sein du département architecture et bâtiments (catégorie B, filière technique) à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
 - o le renouvellement, dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984, de 6 assistants d'enseignement artistique au sein du CRR sur les postes suivants :
 - o assistant d'enseignement artistique spécialité guitare basse à temps non complet,
 - o assistant d'enseignement artistique spécialité flûte à bec et hautbois baroque à temps non complet,
 - o assistant d'enseignement artistique spécialité piano à temps non complet.
 - o assistant d'enseignement artistique spécialité théâtre à temps non complet,
 - o assistant d'enseignement artistique spécialité violon à temps complet,
 - o assistant d'enseignement artistique spécialité formation musicale à temps complet.
 - o le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de technicien de maintenance et assistance informatique au sein de la direction des systèmes d'information (catégorie B, filière technique) à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
 - o le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de concepteur projeteur au sein de la direction grands travaux (catégorie B, filière technique) à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

- le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de chargé de mission plan climat au sein du service environnement cadre de vie (catégorie B, filière technique) à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de technicien topographe au sein du service topographie (catégorie B, filière technique) à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

↳ R.6.1 - Université d'été de l'Urbanisme

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 000 euros au Conseil Français Des Urbanistes pour l'organisation de leur Université d'été 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

↳ R.7.1 - Mardis des Rives 2018 - Convention d'accueil des concerts entre les communes et le Grand Besançon

MM. P. DUCHEZEAU, A. LORIGUET et F. TAILLARD, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les partenariats à intervenir avec les lieux d'accueil des concerts de l'édition 2018 des « Mardis des rives »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les 9 conventions à intervenir dans ce cadre avec Vaire, Saint-Vit, Avanne, Deluz, Osselle-Routelle, Thise, Novillars, Montferrand-le-Château et Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3

↳ R.7.2 - Fonds d'aides "manifestations culturelles" - 2ème attribution de subventions 2018 (subventions inférieures ou égales à 10 000 €)

Mme E. MAILLOT et MM. P. CURIE, P. DUCHEZEAU et E. DUMONT, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de ces 7 subventions pour un montant total de 21 000 €, dans le cadre du Fonds d'aide aux manifestations culturelles pour la deuxième session 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 4

↳ R.7.3 - Fonds d'aide "Manifestations sportives" - 2ème attribution pour 2018 (subventions inférieures ou égales à 10 000€)

M. P. CONTOZ, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 8 subventions d'un montant total de 3 700 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le 2^{ème} semestre 2018 :

- 500 € au Football Club Montfaucon-Morre-Gennes-La Vèze pour le Trail de Montfaucon
- 300 € à l'association Doubs Paddle pour une Journée Paddle
- 300 € au SNB pour la Traversée du Besançon
- 500 € à l'ASPTT pour L'Ins'Pirey
- 1 000 € au Club Vélo Loisirs Nancray pour « La Sapinette 2018 »
- 300 € au Groupement Spéléologique du Doubs
- 400 € au Club Alpin Français pour le Trail Urbain « Besançon By Night »
- 400 € à l'ASPTT pour la Corrida Vauban

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R.7.4 - Meeting aérien de l'aéroclub Besançon La Vèze - demande de subvention

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'aéroclub Besançon-La Vèze pour l'organisation d'un meeting aérien les 29 et 30 septembre 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

↳ R.3.1 - Caisse des Dépôts et Consignations – Partenariat Journées Granvelle édition 2018

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'acceptation du soutien financier de 2 000 € par la Caisse des Dépôts et Consignations au profit du Grand Besançon pour l'édition 2018 des « Journées Granvelle ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3.2 - Julienne Javel - Soutien 2018 à l'opération "30 000 paniers solidaires"

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien du Grand Besançon à Julienne JAVEL à hauteur de 900 € pour l'opération « 30 000 Paniers Solidaires », pour l'année 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°04 : Développement durable

↳ R.4.1 - Fonds "Actions de sensibilisation au développement durable" - Attribution d'une subvention à la Ville de Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance de la démarche engagée par la Ville de Besançon,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 860 €, à la Ville de Besançon, pour l'organisation des Premières assises nationales des pollinisateurs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.4.2 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Attribution d'une subvention à l'AFOCG 25

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'AFOCG 25 en 2018,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de financement correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.4.3 - Convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels FC - réflexion sur le pâturage des collines de la vallée du Doubs

M. P. CONTOZ, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le principe de signer cette convention,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à la signer.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

↳ R.5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- les 6 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 32 998 €,
- la demande de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 3 075 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.5.2 - Programme d'aide à l'accession à la propriété – Labellisation aux Auxons

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la demande de labellisation de la société BABEAU-SEGUIN pour 1 logement situé aux AUXONS, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de subvention de M. et Mme VALLET correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €,
- la demande de subvention de M. ROBELIN et Mme LENOTTE correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. GUERARD et Mme GAUTHIER correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Bureau

Séance du Jeudi 14 Juin 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h00

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, (à partir du 6.1), M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 3.1), M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants : F. PRESSE, Y. DELARUE, M. ZEHAF (à partir du 6.1)

Mandataires : D. HUOT, M. DONEY, M. LOYAT (à partir du 6.1)



Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 14 juin 2018

Salle du 1^{er} étage de la CAGB

ORDRE DU JOUR

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL	3
Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon	3
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau du 03/05/2018	3
Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes	3
Finances	3
Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Juin 2018)	3
Ressources humaines	4
Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques - Rémunération d'un agent en CDI	4
Rapport n°1.2.2 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (DEEES, DAB, CRR, DSI, Grands Travaux, services environnement-cadre de vie et topographie)	4
Commission n°06 : Aménagement et coopérations	4
Rapport n°6.1 - Université d'été de l'Urbanisme	4
Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique	4
Rapport n°7.1 - Mardis des Rives 2018 - Convention d'accueil des concerts entre les communes et le Grand Besançon	4
Rapport n°7.2 - Fonds d'aides « Manifestations culturelles » - 2 ^{ème} attribution de subventions 2018 (subventions inférieures ou égales à 10 000 €)	5
Rapport n°7.3 - Fonds d'aides « Manifestations sportives » - 2 ^{ème} attribution pour 2018 (subventions inférieures ou égales à 10 000 €)	5
Rapport n°7.4 - Meeting aérien de l'aéroclub Besançon La Vèze - demande de subvention	5
Commission n°03 - Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche	5
Rapport n°3.1 - Caisse des Dépôts et Consignations - Partenariat Journées Granvelle édition 2018	5
Rapport n°3.2 - Juliette Javel - Soutien 2018 à l'opération « 30 000 paniers solidaires »	5
Commission n°04 : Développement durable	5
Rapport n°4.1 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution d'une subvention à la Ville de Besançon	5
Rapport n°4.2 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Attribution d'une subvention à l'AFOCG 25	5
Rapport n°4.3 - Convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels FC - Réflexion sur le pâturage des collines de la vallée du Doubs	6
Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage	6
Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)	6
Rapport n°5.2 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisation aux Auxons	6
Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention	6

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Bureau Séance du jeudi 14 juin 2018

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h00.

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau du 03/05/2018

M. BAULIEU.- Bonsoir à tous. Sans attendre, si vous en êtes d'accord, nous pourrions commencer, mais à la condition que vous preniez place et que nous voulions bien fonctionner en nous écoutant les uns les autres. Je déclare la séance ouverte. Le quorum est atteint. Les pouvoirs reçus sont les suivants : Françoise PRESSE donne pouvoir à Daniel HUOT, Marie ZEHAF à Michel LOYAT. Les personnes excusées sont Jean-Yves PRALON, Sylvie WANLIN, Catherine THIEBAUT, Yoran DELARUE et Pascal ROUTHIER. Marie ZEHAF sera en retard. Elle ne donnera pouvoir que pour une partie de la séance. Voilà pour les pouvoirs et les excusés.

Selon la formule traditionnelle, les élus potentiellement concernés par les conflits d'intérêts sont invités à se signaler.

Je vous invite à nommer un secrétaire de séance. Qui est volontaire ? Qui se propulse ? Michel JASSEY, merci beaucoup.

Le procès-verbal du Bureau du 3 mai 2018 appelle-t-il des réserves ou des avis défavorables ? Il n'y en a pas. Ce PV est donc unanimement approuvé, merci.

Vous savez que vous pouvez toujours consulter tout cela sur le site du Grand Besançon.

Nous sommes dans la partie décisionnelle. Je vous propose de commencer à examiner l'ordre du jour.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Juin 2018)

M. BAULIEU.- Il n'y a pas de présentation en séance. Avez-vous des observations ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Ressources humaines

Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques - Rémunération d'un agent en CDI

M. BAULIEU.- Vous savez que c'est une constante, sans faire de commentaire. Il n'y a pas de présentation. C'est pratiquement ainsi que nous faisons tous les trois ans pour les CDI que de suivre un tableau de marche. N'y a-t-il pas d'objection ni d'abstention ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°1.2.2 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (DEEES, DAB, CRR, DSI, Grands Travaux, services environnement-cadre de vie et topographie)

M. BAULIEU.- Ce rapport concerne un certain nombre d'emplois, la plupart consistant en des renouvellements. J'attire néanmoins notre attention sur deux postes, qui sont des créations de postes. Cela va donc augmenter nos charges, mais nous sommes au cœur précisément du sujet qui nous préoccupe face aux contraintes que l'on nous impose, de dire que nous ne devons pas pouvoir faire l'essentiel. Il s'agit du poste de chargé de mission Enseignement supérieur et du poste de manager de centre-ville au sein de la Direction Économie, Emploi. Ce sont deux postes stratégiques compte tenu des priorités que nous assignons. Bien évidemment, je le souligne, je ne le fais surtout pas pour vous proposer d'exprimer des réserves, mais simplement pour que nous sachions tous ensemble que nous prenons cette responsabilité dans un cadre contraint, que l'on nous impose et pas forcément toujours opportunément.

Voilà le bref commentaire que je voulais faire sur ce rapport n°1.2.2. Avez-vous des questions ou des observations ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Il n'y en a pas. Ce rapport est adopté, merci.

Nous passons à la Commission n°06.

Commission n°06 : Aménagement et coopérations

Rapport n°6.1 - Université d'été de l'Urbanisme

M. BAULIEU.- Avez-vous des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est validé, merci.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Rapport n°7.1 - Mardis des Rives 2018 - Convention d'accueil des concerts entre les communes et le Grand Besançon

M. BAULIEU.- Vous allez me dire qui remplace Jean-Yves PRALON dans ce genre de circonstances. Il n'y a pas de présentation en séance. Nous sommes familiarisés à cela, puisque chaque année, nous le faisons avec les communes qui ont la responsabilité pour répartir précisément les missions et les responsabilités. Avez-vous des questions ou des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est validé, merci.

Rapport n°7.2 - Fonds d'aides « Manifestations culturelles » -
2^{ème} attribution de subventions 2018
(subventions inférieures ou égales à 10 000 €)

M. BAULIEU.- Il s'agit des manifestations culturelles. Nous aurons le même rapport concernant les manifestations sportives. Je réinterroge néanmoins les services. Quel élu répond en l'absence de Jean-Yves PRALON ? C'est simplement s'il y a des questions. Avez-vous des observations sur ce rapport n°7.2 ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est validé, merci.

Rapport n°7.3 - Fonds d'aides « Manifestations sportives » -
2^{ème} attribution pour 2018 (subventions inférieures ou égales à 10 000 €)

M. BAULIEU.- C'est le même procédé. Avez-vous des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Rapport n°7.4 - Meeting aérien de l'aéroclub Besançon La Vèze - demande de subvention

M. BAULIEU.- C'est pour le cinquantenaire de l'aérodrome. Avez-vous des questions sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Commission n°03 - Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Rapport n°3.1 - Caisse des Dépôts et Consignations -
Partenariat Journées Granvelle édition 2018

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est validé, merci.

Rapport n°3.2 - Julienne Javel - Soutien 2018 à l'opération « 30 000 paniers solidaires »

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions ou des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Commission n°04 : Développement durable

Rapport n°4.1 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » -
Attribution d'une subvention à la Ville de Besançon

M. BAULIEU.- Avez-vous des observations sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est validé, merci.

Rapport n°4.2 - Accompagnement à la création d'activités agricoles -
Attribution d'une subvention à l'AFOCG 25

M. BAULIEU.- Avez-vous des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Rapport n°4.3 - Convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels FC -
Réflexion sur le pâturage des collines de la vallée du Doubs

M. BAULIEU.- Avez-vous des observations sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé
(dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Rapport n°5.2 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisation aux Auxons

M. BAULIEU.- Avez-vous des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

M. BAULIEU.- Avez-vous des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est décidé, merci.

Nous abordons maintenant le volet préparatoire. Je vous propose de laisser de côté les rapports n°0.2 et 0.3 en attendant que le Président nous rejoigne. Avec le concours très direct du pôle Gestion Finances, nous passons sur le compte de gestion.

Examen des rapports qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté

La séance est levée.